

Compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 26 octobre 2017

20 h 00 - Ouverture de la séance du C.M.

SONT PRESENTS :

Mesdames Muriel MULLER, Dominique LAURE-BALDASSARI, Sophie BOGDANOVIC, Sybille HERICOTTE, Carole SHELLSHEAR ; Messieurs Pierre-Yves REYNAUD, Pierre REYNAUD, Jérôme SAMUEL.

Absents excusés : Serge SAMUEL

Jean SCHÜLER a donné pouvoir à Pierre REYNAUD

Françoise SAMUEL a donné pouvoir à Dominique LAURE-BALDASSARI

Sophie BOGDANOVIC est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu du conseil municipal du 22 aout 2017 est adopté.

CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Mme le Maire présente un rapport sur l'évaluation des charges transférées à la CCSB (COM COM SISTERONNAIS BUECH) consécutive aux transferts de compétences opérées au profit de cette intercommunalité depuis l'exercice 2017.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité ledit rapport.

Motion « Etat Civil »

De nombreuses dispositions en matière d'état civil (jusqu'ici assumées par les tribunaux) sont transférées aux communes sans concertation. L'Association des Maires de France demande à l'Etat d'informer et de compenser financièrement les communes. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la motion.

Motion « eau-assainissement »

Les communes soutenues par l'Association des Maires de France souhaitent le maintien des compétences « eau » et « assainissement » dans les compétences optionnelles des communautés de communes. Motion adoptée à l'unanimité.

Subvention aux nouveau-nés

Une subvention est allouée à tous les nouveaux nés de la commune. Celle-ci est de 20 €. Approuvé à l'unanimité.

Subvention « Culture et Loisirs »

L'Association « Culture et Loisirs » n'a pas utilisé sa subvention allouée par la commune et propose au Conseil Municipal d'en faire profiter à la coopérative scolaire de TRESCLEOUX pour permettre aux enfants de participer à l'activité Musiflore (classe de découverte du 16 au 20 octobre 2017). Approuvé à l'unanimité.

Subvention exceptionnelle « MJC de Serres »

Le Conseil Municipal accepte de verser une subvention de 80 € à la MJC de SERRES pour participer à la projection de film documentaire sur le thème de l'adolescence.

Travaux façades mairie-école

Le Conseil Municipal accepte le projet de rénovation des façades du bâtiment de la mairie-école avec un ravalement de façade, les appuis de fenêtre,...

Un devis de 90 000 € TTC permettra de déposer des demandes de subvention à l'Etat et à la Région. Approuvé à l'unanimité.

Plantation d'un verger de pruniers Perdrigon

Le Parc des Baronnie et l'Association « Les Amis de Trescléoux » demandent à la commune de TRESCLEOUX de mettre une parcelle communale à leur disposition pour planter des pruniers Perdrigon. Ce verger à vocation pédagogique sera situé dans le périmètre rapproché du captage de Mazelières (près du parking du stade après le pompage). Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le maire à signer la convention.

Admission en non-valeur

La trésorerie de Laragne a transmis un dossier de surendettement, il convient d'annuler une somme de 369,07 € sur le budget de l'eau et le budget de la commune. Approuvé à l'unanimité.

Travaux ruelle des Lavoirs

Un particulier a branché sa maison aux réseaux d'eau et d'assainissement, la ruelle des Lavoirs a été ouverte en partie pour y enfouir ces réseaux. De ce fait la commune a décidé de refaire le goudron de l'autre partie de la rue et de récupérer les descentes d'eau de pluie.

Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département.

QUESTIONS DIVERSES :

- Accessibilité : fin des travaux au 1^{er} semestre 2018 sur l'église, l'école, la salle des fêtes et le temple
- Label Villages Fleuris : pour se présenter à ce jury il faut que le département propose une commission à cet effet (actuellement ce n'est pas le cas)
- Le 13 décembre, veillée de Noël organisée par les associations de Trescléoux
- Le 16 décembre, arbre de Noël à la salle des fêtes d'EYGUIANS

La séance est levée à 21 h 30